

D.2017.07.05.9.1

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 5 Juillet 2017

9 - RESSOURCES HUMAINES ET PERFORMANCES DE L'ADMINISTRATION

9.1 - Chargé(e) de Mission système H/F - DGA Patrimoine et investissement - Direction des projets territorialisés - Création de poste et procédure de recrutement - Cadre d'emplois des ingénieurs et attachés

L'an deux mille dix-sept, le cinq juillet à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha		X (M. Trautmann jusqu'au point 1.1)	Absent-Excusé à/c du point 1.2
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		Empêché d'assister temporairement à la séance sans donner pouvoir après le point 1.5
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc	X		
TRAUTMANN Pierre	X	X (M. Carneiro à/c du point 1.2)	
TRAVAL-MICHELET Karine	X		
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X	X (M. Aujoulat à/c du point 1.2)	
BACOU Denis	X	X (M. Guyot à/c du point 2.1)	
GUYOT Philippe	X		

Monsieur le Président expose :

Le SMTC développe une Stratégie Mobilités 2020-2025-2030, déclinée en feuille de route. La mise en œuvre des opérations dont la mise en service est programmée d'ici 2020 est principalement pilotée par la Direction Projets Territorialisés. Cela concerne notamment les opérations :

- Doublement de la capacité de la ligne A de métro ;
- Mise en service d'un réseau de 10 lignes Linéo
- Mise en service du téléphérique urbain sud, premier maillon de la ceinture sud
- Développement des pôles d'échanges et parcs-relais (P+R).

La direction est également en charge du pilotage de la réalisation des différents travaux nécessaires à la desserte des territoires par le réseau de surface, et à la réalisation des lieux d'échanges et d'intermodalité associés.

Au sein de cette direction, un chargé de missions systèmes est en charge:

- d'une part de la conduite d'opération systèmes (formalisation besoins fonctionnels, études préalables, rédaction de programmes, consultation MOE ou entreprise et passation des marchés, pilotage études opérationnelles et travaux jusqu'à mise à disposition de l'exploitant) ;

- d'autre part, d'assurer un rôle de coordination auprès des chefs de projet, en lien avec la Direction du Patrimoine, vis à vis de l'exploitant, de la SMAT et autres Maîtres d'Ouvrage, entre le projet et l'ensemble des systèmes exploités, programmés ou étant amenés à être modifiés ou renouvelés sur la période de mise en œuvre du projet.

Dans ce contexte, il est proposé de renforcer les moyens humains par le recrutement d'un chef de projet.

Ces missions sont actuellement accomplies par un agent dans une cadre d'une mise à disposition par la SMAT (Convention de mise à disposition D.2015.09.16.9.02) pour une durée de deux ans dont l'échéance est fixée au 1^{er} octobre 2017.

Dans la mesure où cette mise à disposition n'est pas renouvelée, il convient de créer cet emploi et de lancer une procédure de recrutement (Cadre d'emplois des ingénieurs, attachés territoriaux,).

Une publicité informant la vacance de cet emploi sera effectuée auprès du Centre de Gestion de la Haute-Garonne.

Ce poste à temps complet répond à un besoin permanent et il sera pourvu statutairement.

Dans le cas où aucune candidature de fonctionnaire ne serait acceptable et ne pourrait donc être retenue, le poste pourra être pourvu par voie contractuelle (article 3-3 deuxième alinéa loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée).

La rémunération brute annuelle sera calculée par référence au traitement indiciaire afférent au grade d'ingénieur ou attaché.

L'échelon de recrutement dans le grade sera déterminé en fonction de l'expérience professionnelle par application du barème suivant :

- moins de 3 ans d'expérience : 1er échelon du grade d'ingénieur ou attaché
- de 3 à 6 ans d'expérience : 4ème ou 5ème échelon du grade d'ingénieur ou attaché
- plus de 6 ans d'expérience : A partir du 6ème échelon du grade d'ingénieur ou attaché principal.

d'ingénieur ou attaché ou
Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20170707-20170705-9-1D-
DE
Date de télétransmission : 07/07/2017
Date de réception préfecture : 07/07/2017

L'agent bénéficiera du régime indemnitaire relevant de filière technique ou bien administrative ainsi que des avantages acquis par l'ensemble du personnel.

Il est proposé aux membres de l'Assemblée délibérante d'autoriser le Président du SMTC à lancer la procédure de recrutement et à le pourvoir selon les modalités ci-dessus exposées.

* *
*

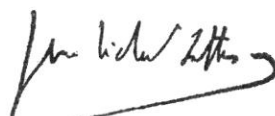
Le Comité Syndical :
-Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE le Président à lancer la procédure de recrutement d'un Chargé(e) de mission Systèmes H/F - Direction Générale Adjointe Patrimoine et Investissements relevant du cadre d'emplois des ingénieurs /attachés territoriaux conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

ARTICLE 2 : DIT que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget du SMTC.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de la légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,


Jean-Michel LATTES